district de Montréal, Province du Bas-Canada, pour l'année mil sept cent quarante-sept.

Le vingt-quatre avril mil sept cent quarante sept, après la publication d'un ban, vû la dispense des deux autres, accordé par Messire Louis Norment, Grand Vicaire de Monseigneur l'Evêque de Québec, je soussigné, faisant les fonctions curiales, ayant pris le mutuel consentement par paroles de présent Jacques Le Moine, agé de vingt-huit ans, fils de feu Réné Le Moine Despins et de défunte Dame Murie LeBoulanger, ses père et mère, de la paroisse de Boucherville, d'une part, et d'aussi présente Demoiselle Marguerite Guillon, âgée de vingt-trois ans, fille de Sieur Jean-Baptiste Guillon, marchand bourgeois et de Demoiselle Marguerite Provenché, les père et mère, de cette paroisse d'autre part, les ai mariés, selon les régles et coutumes observées en la Sainte Eglise, en présence de Sieur Réné et Jean-Bte. Le Moyne Despins, frère de l'époux et de Sieur Jean-Baptiste Guillon, père de l'épouse, de Sieur Joseph Provenché, son oncle et de plusieurs autres parens et amis des deux parties qui tous ont signé.

LE MOINE, - J. B. DESPINS, - DANIEL MAUNY, - DUFSY DESAUNIERS, -Guillon, - J. B. Guillon, - Puisbareau Landrieu, - R. Despins, -

J. Provenché, - Joseph Monière Lemond, - Th. Guillon, - F. Davuaigue Lequel extrait, nous soussigné, certifions être conforme à l'original au

Séminaire de Montréal. (Signé)

11 avril 1859.

D. GRANT, Curé de la paroisse

(Extrait baptistaire de Jean-Bte. Le Moine, 1751.)

Extrait des Régistres des baptêmes et sépultures faits dans la paroisse de Montréal, sous le titre du S. Nom de marie, dans l'Ile, comté et district de Montréal, Province du Bas-Canada, pour l'année mil sept cent cinquante et un.

Le neuvième février mil sept cent cinquante et un, je soussigné, ai baptisé Jean-Baptiste, né le même jour, fils de Jacques Le Moine Despins et de Marguerite Guillon, son épouse. Le parrain a été Jean-Baptiste Guillon, marchand, et la marraine, Marguerite Le Moine Despins, fille de Sieur Réné Le Moine Despins, lesquels ont signé avec nous.

J.-BTE. GUILLON, (Sigaé)

M. G. LE MOINE DESPINS. PONCAU, Ptre.

Lequel extrait, nous, prêtre. soussigné, curé de la dite paroisse, certifions être conforme à l'original au Séminaire de Montréal.

11 avril 1859.

(Signé)

D. GRANT, Curé de la dite paroisse.

(Extrait baptistaire de Benj. Le Moine, 1785.) XI -

Extrait des Régistres des baptêmes, mariages et sépultures faits dans la paroisse de Montréal. sous le titre du S. Nom de marie, dans l'Ile, comté et district de Montréal, Province du Bas-Canada, pour l'année mil sept cent quatre-vingt-cinq. Le trente septembre mil sept cent quatre-vingt-cinq, par moi, prêtre soussigné, a été baptisé, Benjamin, né de ce matin, fils légitime de M. Jean-Baptiste Despins et de Demoiselle Louise Dunière, son épouse, le parrain a été M. Antoine Panet et la marraine Demoiselle Angélique Lecour soussigné - le père absent.

(Signé)

ANTOINE PANET,

ANGÉLIQUE LECOUR. VVE. ROTTOT, F. X. DUFAUX, Ptre.